

S

IDA : risques professionnels

Docteur Françoise TISSOT-GUERRAZ - Laboratoire d'hygiène hospitalière et santé publique Hôpital Edouard Herriot LYON

RECOMMANDATIONS AU PERSONNEL DES UNITÉS DE SOINS

Prévention des risques professionnels liés au sang et aux liquides biologiques

I) La protection du personnel

* Le lavage des mains : indispensable

- avant les soins chez ce malade
- en fin de soin, après avoir retiré la blouse et les gants.

* **Le port de gants non stériles**, lorsque la peau des mains est lésée, pour les principaux actes de soins et la manipulation des échantillons biologiques (Se souvenir que les gants ne protègent pas des piqûres ou coupures). Les jeter immédiatement après le travail contaminant.

* **Le port de sur-blouse** (dont l'utilisation doit être réservée à la chambre du malade), recommandé si infection à germes résistants.

* Éventuellement :

- port de masque en présence d'un malade présentant un syndrome respiratoire infectieux
- port de lunettes protectrices lorsque des éclaboussures peuvent survenir.

II) La sécurité lors des prélèvements ou manipulations d'échantillons biologiques

- Utilisation exclusive de seringues et aiguilles à usage unique, de matériel à prélèvements sous vide type vacuumer.
- **Interdiction** absolue de **recapuchonner** les aiguilles (c'est-à-dire ne pas les replacer dans leur gaine protectrice). Cette règle est valable pour toutes les aiguilles et toutes les sortes de trocarts.
- Jeter directement les aiguilles dans **les boîtes prévues à cet effet** (et non dans le plateau ou haricot), à commander au magasin.
- Manipuler avec précaution le matériel piquant et tranchant (pinces, ciseaux, trocarts...)

1) Transport correct des prélèvements biologiques :

* Ils sont placés dans un sachet imperméable et transportés verticalement.

* La feuille de demande d'examen, plus les étiquettes, seront à l'extérieur du sachet contenant les prélèvements.

* Les tubes ou poudriers devraient être parfaitement étanches...

* Les parois des tubes et flacons souillés seront nettoyées et désinfectées immédiatement (Pyosynthène, Têgo 90).

2) Désinfection du matériel :

* Si impossibilité d'utiliser du matériel à usage unique, le matériel réutilisable subira :

- une désinfection avant le nettoyage,
- suivie d'une stérilisation ou d'une désinfection à froid, selon les cas.

3) Désinfection des surfaces :

* La désinfection des surfaces doit se faire selon les dilutions préconisées dans les protocoles de nettoyage désinfectant habituels. (Voir le Guide des Pratiques de Bonne Utilisation des Désinfectants CLIN des HCL)

III) Les circuits :

- **Le linge** : sale ne réclame pas de précautions particulières, autres que :

Le port des gants pour la manipulation.

Le lavage des mains.

S'il est souillé abondamment de sang ou de sécrétions biologiques, il sera envoyé à la désinfection dans un sac prévu à cet effet.

- **Attention : ne pas laisser du matériel piquant ou tranchant**

- **La vaisselle** : pas de précautions particulières

- **Le transport des déchets** : les déchets contaminés sont ensachés dans des sacs (rouges) pour être brûlés. Tout sac à déchets doit être solidement fermé.

Les sacs (bleus) réservés au matériel d'hémodialyse, aux boîtes à aiguilles et aux redons.

IV) En cas de blessure ou coupure ou éclaboussure :

- Désinfection immédiate avec antiseptique (en cas d'éclaboussure, rinçage immédiat à l'eau courante)
- Déclaration d'accident du travail dans les 48 h
- Sérodiagnostic VIH à JO : suivre les indications du médecin du personnel.

Rappel de quelques données de base :

Le risque professionnel de SIDA ou d'hépatite B ou C est représenté par les piqûres, les coupures avec aiguilles ou lames souillées de sang et les éclaboussures de liquides biologiques sur les muqueuses et peau lésée.

N.B. : Les pratiques d'hygiène de base et le nettoyage désinfectant, réalisés avec rigueur, sont suffisants mais nécessaires.

Il est extrêmement important de prévenir les accidents de piqûres ou de coupures par des gestes précis, réfléchis, dans une ambiance calme.

PRÉVENTION DU RISQUE PROFESSIONNEL V.I.H. A L'HOPITAL

On évalue le risque professionnel de contamination par le virus V.I.H. à 0,25% - 0,4% selon les études, soit 20 à 30 fois moins que celui de l'hépatite B.

A l'hôpital, le liquide biologique contaminant par excellence est représenté par :

LE SANG ET SES DÉRIVÉS

Les voies de transmission professionnelle du VIH et de l'hépatite B + hépatite C sont identiques, mais dans un cas, il n'y a pour l'instant aucune vaccination, dans l'autre cas, une prophylaxie très efficace et obligatoire pour le personnel de santé.

Les modes de contaminations professionnelles par le V.I.H. sont les suivants :

- les piqûres, avec des vecteurs : aiguilles, lames...
 - les coupures souillées de sang V.I.H. +
 - les éclaboussures (œil, muqueuses, peau lésée...)
 - le contact prolongé
- } avec
} du sang

Toutes les professions de santé sont touchées.

Les liquides biologiques contaminants :

- le sang +++ (plasma, sérum)
 - maternité
 - chirurgie,
 - unités de soins,
 - laboratoire...

- le sperme...
 - les sécrétions vaginales
 - le lait humain
 - la salive
 - sueur
 - larmes
 - liquide synovial
 - L.C.R.
 - urines...
- } laboratoires...

} on peut trouver du V.I.H.
} prudence systématique en
} manipulation

Autres produits biologiques contaminants :

- placenta, produits d'expulsion de fausse couche, IVG
- cultures de cellules,
- tous organes prélevés : cornée, rein...

Les textes réglementaires : prévention du risque professionnel V.I.H. chez le personnel de santé

- circulaire du 3 Août 1989
- lettre ministérielle du 9 Octobre 1989.